

Plan Communal de Sauvegarde et Anticipation

Les récents événements qui ont touché de nombreuses communes de la Dracénie et du Centre Var ont mis en valeur la nécessité de l'anticipation.

En cas d'accident provoqué par un risque majeur, le maire est le Directeur des Opérations de Secours, tant que le Préfet, dans le cadre de situations bien définies ne prend pas cette direction.

Le Maire, en vertu de ses pouvoirs de police (Art L.2212 du CGCT), doit prendre toutes les mesures conservatoires pour protéger la population et ses biens.

Par ailleurs, la loi n°2004-811 du 13 août 2004 par son article 13 institue le Plan Communal de Sauvegarde qui regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ».

Le PCS détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit leur mise en œuvre.

Bien que le PCS ne soit une obligation que pour les communes soumises à un PPR et celles comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention, il apparaît qu'il constitue un outil indispensable d'anticipation pour toutes les communes.

L'élaboration d'un PCS peut paraître lourde et si l'on fait appel à des aides extérieures, souvent nécessaires, parfois coûteuses, principalement pour de petites communes.

L'Association des Maires des Communes Forestières en est consciente et nous étudions les actions que nous pourrions mener pour alléger ces charges.

L'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts et des Réserves Communales de Sécurité Civile a travaillé avec un partenaire informaticien pour mettre au point un logiciel « Grantibou » permettant de réaliser ces PCS aisément, elle se tient à la disposition de tous.

Sur l'instigation de l'Association des Maires des Communes Forestières du Var (ACOFOR), en collaboration avec l'Association des Maires du Var et celle des Maires Ruraux du Var, une réunion de l'ensemble des maires du Var a été organisée le 22 octobre visant à détailler nos responsabilités. Ce fut une session d'échange et d'information sur la gestion des risques et les outils à notre disposition.

A cette occasion, un retour d'expérience concernant les événements de la Dracénie et du Centre Var a mis en évidence la nécessité de mutualiser l'action des CCFF et des Réserves Communales de Sécurité Civile au profit des communes touchées par un grave sinistre. Et il est apparu que cette mutualisation ne pouvait être mise en œuvre rapidement que par le biais de l'Association Départementale des CCFF et des Réserves Communales de Sécurité Civile.

 Nello Broglio

Président de l'Association des Maires des Communes Forestières du Var
Vice Président de l'ADCCFF du Var



SEPTEMBRE à DECEMBRE 2010

BULLETIN DE LIAISON N° 76

J.O. du 05.07.89 – N° 3/0976

Siège Social : Jardin Peiresc
83210 BELGENTIER
☎ 04.94.48.91.30
☎ 04.94.48.92.83
✉ assoc.departementale@ADCCFF83.org
www.ADCCFF83.net

SOMMAIRE : P

Editorial	2
Activités.....	3
Activités suite	4
Bilan de la saison 2010	5
Formation de Base 2011	6
Retour sur les réunions de secteurs... 6	
Formation des Responsables.....	7
Topo sur les Assurances	8
Achat des Tenues CCFF	9
Cartes d'Identité Départementales..	10
Formation PSC1.....	10
Infos diverses	11
PCS et Anticipation	12

Permanences au Siège :

Du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 16 h 00

Directeur de Publication :

Gilles ALLIONE – A.D.C.C.F.F. 83

Rédaction : G. ALLIONE (Président), A. DAUPHIN, G. DELPECH, J. GERMAIN, P. LAURERI, Y. LIGORET, C. MASSON, J. VALLETON

Dépôt Légal : Mai 1992 N° 558 L1/92

Tirage en 450 exemplaires

Ce Bulletin de Liaison est subventionné par :
Conseil Général 83 et Conseil Régional PACA



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur





EDITORIAL

La fin d'une année et le début d'une autre est toujours l'occasion de se retrouver entre amis pour fêter l'événement. Puisse ce bulletin célébrer entre nous cet événement annuel.

La fin d'une année et le début d'une autre, c'est aussi l'heure des bilans et l'occasion de songer à l'avenir.

Un bilan : on ne peut que penser au drame qui a secoué notre département où 450 membres de notre association sont intervenus en Dracénie et dans ses environs.

Côté feux de forêts, le bilan fut positif : 117 feux dont 35, périurbains pour une superficie totale brûlée inférieure à 110 hectares.

Ce bilan très favorable est à mettre à l'actif des moyens terrestres et aériens mis en œuvre par le SDIS.

Un grand merci à tous les CCFF qui ont largement contribué à la surveillance de notre forêt en étroite collaboration avec les services de l'ONF, de la DDTM, du Conseil Général et de la Gendarmerie.

Cette année 2010 aura été aussi l'occasion d'améliorer notre professionnalisme par des actions de formation essentielles auprès de nos responsables locaux. A ce propos, nous tenons à remercier tout particulièrement les personnes ayant participé à ces sessions de formation.

Dernier point du bilan 2010, nos relations avec les autorités qui auront toujours été très positives sur tous les sujets d'actualité et tout au long de cette année.

 Gilles Allione

Nous vous rappelons qu'il convient d'apposer sur le véhicule C.C.F.F. le logo du Conseil Général du Var et/ou du Conseil Régional PACA du moment que vous avez obtenu une aide financière.

Trop peu de véhicules affichent ce partenariat. Les logos vous sont envoyés automatiquement lors de la mise en paiement de la subvention. Nous vous remercions de bien vouloir les apposer sur le véhicule C.C.F.F.

Le mercredi 15 septembre, un important incendie a eu lieu sur la commune de Hyères. L'imprudence peut conduire à des catastrophes telles que celle-ci. De ce fait, nous devons continuer à travailler sur ce problème qui est primordial **LA PREVENTION.**



Les médias ont un peu oublié l'aide apportée des C.C.F.F. du Var lors des inondations en Dracénie en juin 2010. Nous ne sommes pas concernés par la gloire. Amis des C.C.F.F. faites parvenir à l'A.D.C.C.F.F. vos documents afin que par l'intermédiaire du bulletin nous puissions tirer des enseignements sur le



fonctionnement et pour améliorer l'aide que nous pourrions donner à l'avenir, si un tel malheur devait se reproduire.

LES CARTES D'IDENTITE DEPARTEMENTALES

Les cartes d'identité départementales des membres des Comités Communaux Feux de Forêts du Var sont valables 5 ans à partir de la date de leur établissement. Afin d'être à jour pour la saison 2011, toutes les cartes établies **avant le 01 Octobre 2006** doivent être renouvelées.

Toutes les demandes de cartes, que ce soit pour une première demande ou pour un renouvellement, doivent être faites à l'aide de l'imprimé réglementaire accompagné **d'une seule photo (qui sera réexpédiée avec la carte)**. Par ailleurs, il convient de faire signer aux bénévoles un acte d'engagement si cela n'est pas déjà fait.

Tous les imprimés sont téléchargeables sur : www.ADCCFF83.net

FORMATION PSC1

La formation aux premiers secours PSC1 (Prévention et Secours Civique Niveau 1) est dispensée par un formateur diplômé qui fournira le matériel nécessaire adapté à cette formation.

Chaque session dure environ 10 heures réparties et se déroule le vendredi (de 18 h à 21 h 00) et le samedi (de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 18 h 00)

La salle mise à disposition par la commune doit :

- pouvoir recevoir 10 stagiaires assis
- contenir une table pour le formateur
- avoir un mur blanc ou un écran et pouvant être obscurcie
- avoir des sanitaires et un point d'eau à proximité
- être chauffée et si besoin est, tempérée

En ce qui concerne les modalités pratiques, le Président Délégué de la commune devra nous retourner la fiche d'inscription dûment remplie, accompagnée de la photocopie de la carte nationale d'identité ainsi de la carte du CCFF ou de la Réserve Communale de Sécurité Civile de chaque candidat, un bon de commande par commune et les fiches individuelles d'évaluations complétées au nom de chaque candidat.

Il vous appartient de nous suggérer la date et le lieu de la session (soit sur votre commune, soit au siège de l'ADPC à TOULON).

Une session est composée de 10 candidats maximum et son coût est de 430 €

Activités Départementales et Régionales

GA : G. Allione / JG : J. Germain / CM : C. Masson / PHL : Ph. Laureri / AD : A. Dauphin / YL : Y. Ligoret

03/09/2010	Pot de départ Mr PESTOUR	GA JG CM
04/09/2010	Repas CCFF de ST MAXIMIN	GA
07/09/2010	Réunion du Groupe Formation	
16/09/2010	Pot de départ du Colonel FAVRE	GA JG CM
19/09/2010	Journée Forêt Bois à La Marte	CM - Mr Broglio
20/09/2010	RDV avec Mr OSSEDAT - CCFF FLAYOSC	CM
24/09/2010	CEIPP aux Mayons (Les tortues d'Hermann)	GA
30/09/2010	Réunion du Comité de Pilotage à La Valette	
05/10/2010	PIDAF Nord Dracénié à MONTFERRAT	CM
07/10/2010	RDV Avec Mr RATINAUD - RCSC LA SEYNE	GA JG CM
07/10/2010	RDV en Mairie de GONFARON	GA
07/10/2010	Remise du véhicule CCFF à CUERS	GA CM
08/10/2010	Réunion de fin de saison CCFF LA CRAU	PHL
11/10/2010	Réunion de secteur NORD EST à FIGANIERES	GA JG CM
12/10/2010	Réunion de secteur SUD EST à FORCALQUEIRET	GA JG CM PHL
14/10/2010	Réunion de secteur NORD OUEST au VAL	GA CM PHL
15/10/2010	Réunion de secteur SUD OUEST à SOLLIES PONT	GA JG CM PHL
16/10/2010	AG Des Maires Ruraux à FIGANIERES	GA JG CM
20/10/2010	RDV avec le Colonel MARTIN à DRAGUIGNAN	GA JG CM
21/10/2010	Pôle Nouvelles Technologies : audit base de données DFCI	GA JG CM
21/10/2010	RDV avec Mr BENIAMINO (Conseil Général)	GA
22/10/2010	AG ACOFOR au LUC	GA JG CM
22/10/2010	Réunion du CA au siège	
23/10/2010	Réunion de fin de saison CCFF de HYERES	PHL
23/10/2010	AG CCFF de ROUGIERS	GA
27/10/2010	Réunion de fin de saison à SOLLIES PONT	GA
28/10/2010	RDV à l'ENTENTE (retour Opération ESCOTA)	GA YL
28/10/2010	Réunion CCFF de CUERS	GA
02/11/2010	Comité de massif SUD OUEST à Siou Blanc	YL
02/11/2010	AG CCFF de PIGNANS	GA
03/11/2010	RDV avec Mr Thomas RAMPAL (Cons. Général)	JG
04/11/2010	RDV avec l'UGAP au siège	GA JG CM
04/11/2010	Réunion de fin de saison CCFF de LA LONDE	GA
05/11/2010	Comité de secteur à MONTFORT sur ARGENS	GA AD
05/11/2010	Réunion CCFF de NEOULES	GA
06/11/2010	AG Association des Maires du Var DRAGUIGNAN	GA JG CM

12/11/2010	RDV avec Mr Thomas MICHEL à FIGANIERES	GA JG CM
12/11/2010	Réunion de fin de saison CCF de GONFARON	GA
Du 15 au 19	Formation des Responsables à LORGUES	GA JG CM
22/11/2010	RDV à HYERES	GA
26/11/2010	Célébration Ste Geneviève - GENDARMERIE	GA JG CM
26/11/2010	Comité de rédaction du BL à BELGENTIER	GA
30/11/2010	DDTM à DRAGUIGNAN	GA JG CM
01/12/2010	EADS à MARSEILLE	GA JG CM
02/12/2010	RDV avec Mme PONS au Conseil Général	GA JG CM
02/12/2010	Célébration Ste Barbe à l'UIISC7	GA
03/12/2010	Cérémonie à DRAGUIGNAN	GA CM
04/12/2010	Prise de Commandement Cap. Bernard CSP St Maximin	GA
04/12/2010	Célébration Ste Barbe au CSP de BRIGNOLES	GA
04/12/2010	Célébration Ste Barbe CS PIGNANS	GA
06/12/2010	Réunion du Groupe Formation à BELGENTIER	CM
09/12/2010	SDIS : Remise de décoration	CM
15/12/2010	U.D.C.S.P	GA
27/12//2010	RDV avec Mr le Préfet du Var	GA JG



Pour plus d'efficacité, nous souhaitons vous envoyer par mail les différents courriers (sauf les convocations). Par conséquent, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer une adresse, si cela n'est déjà fait, à : assoc.departementale@ADCCFF83.org

Sans adresse spécifique, les mails seront envoyés en Mairie.

PROCEDURE D'ACQUISITION DES TENUES CCF

La tenue se compose :

⇒ Blouson :	63.03 TTC
⇒ Pantalon :	44.25 TTC

Le blouson et le pantalon en tissu Kermel® orange fluo haute visibilité conforme à l'EN 11612, EN 14116 indice 3 et EN 471

⇒ Casquette :	11.48 TTC
⇒ Ceinturon :	17.94 TTC
⇒ Rangers :	55.49 TTC
⇒ Foulards de Feu :	6.01 TTC

Les blousons, pantalons, casquettes et rangers peuvent faire l'objet d'une aide financière départementale. Les ceinturons et foulards ne seront plus subventionnés.

Le port de la tenue n'est autorisé que dans le cadre des activités régulières du comité.

1. Vous commandez à l'ADCCFF83 la totalité de vos besoins pour l'année (en regroupant vos commandes).
2. Vous joignez à votre bon de commande la demande de subvention de 50 % du montant au Conseil Général.
3. Nous passons votre commande au fournisseur que nous réglerons directement.
4. Nous vous facturerons le montant de votre commande et nous transmettrons, après votre règlement, votre demande de subvention au Conseil Général.
5. Votre commande vous sera livrée directement en Mairie moyennant un forfait de livraison de 20 €(d'où la nécessité de regrouper vos commandes).

Les subventions seront soumises en commission une fois par an. Les commandes inférieures à 200 euros ne seront pas subventionnées. **La subvention n'est jamais acquise.**

Par ailleurs, les polos, parkas, chemisettes et polaires sont à commander directement auprès du fournisseur (Polychrome-Sérigraphie à La Garde) qui livrera et facturera directement à la commune ou à l'amicale.

Deux types d'assurances couvrent les CCFF et les RCSC :

Les membres des CCFF et des Réserves Communales sont considérés comme des "Collaborateurs occasionnels du service public" (articles 33 et 34 de la loi de modernisation de la Sécurité Civile).

⇒ **Les communes** portent ces collaborateurs dans leur contrat d'assurance, afin qu'ils soient garantis en cas de dommage ou de préjudice, notamment corporel, subi ou occasionné lors d'activités menées pour le compte de la commune.

⇒ **Une assurance complémentaire** souscrite par l'Association Départementale couvrant les dommages corporels subis par les membres des CCFF **titulaires d'une carte d'identité en cours de validité.**

En cas d'accident :

⇒ **Déclaration à faire à la mairie** par l'accidenté ou le responsable du CCFF.
Celle-ci déclare l'accident à son assureur.

⇒ **Déclaration à faire à l'ADCCFF83** qui effectue elle-même sa déclaration à l'assureur suivant le contrat n° 13610232 B souscrit auprès de Groupama.

MONTANT DES CAPITAUX ASSURES	
DECES	Hors service commandé* : 18.300 € En service commandé : 36.600 €
INCAPACITE PERMANENTE	Hors service commandé : 36.600 € En service commandé : 73.200 € Franchise : 10 %
INDEMNITES JOURNALIERES	45 € par jour pendant 1 an Franchise : 5 jours
FRAIS MEDICAUX	750 €
FRAIS D'OBSEQUES	1.300 €

* *Service commandé : opérations qu'un membre du C.C.F.F. est amené à effectuer, dans le cadre de ses attributions, sur ordre de l'instance compétente.*

Les indemnités décès et incapacité sont réduites de 50 % lorsque l'assuré est âgé de plus de 75 ans.

BILAN DE LA SAISON 2010

Cette année et en raison des intempéries qui ont durement touché le Département, de nombreux CCFF et forestiers se sont mobilisés pour venir en aide aux sinistrés. De ce fait, les réseaux radios de surveillance des massifs forestiers n'ont été activés qu'à compter du 8 juillet 2010.

Le dispositif VARorange 2010 reste identique au dispositif des années précédentes. Deux veilleurs VARorange ont été employés par le Conseil Général du Var pour le mois de juillet et août. Les heures d'ouverture et de fermeture de permanence restent inchangées, le réseau est ouvert de 10 h 45 à 19 h 45. Le veilleur VARorange prend sa pose déjeuner de 11 h 45 à 12 h 45, cependant les agents de l'ONF notent les patrouilles au départ, le veilleur VARorange à son retour note sur le dispositif journalier les patrouilles qui se sont activées durant son absence.

L'envoi des fax aux Réal se fait vers 14 h 00. En effet, cette année, les patrouilles étaient au départ entre 11 h 00 et 14 h 00 pour la plupart d'entre elles au mois de juillet et août.

Le bulletin météo se fait à 14 h 30 pour l'après midi. Celui de 18 h 30 annonce la météo du lendemain. De plus, il indique l'ouverture ou la fermeture éventuelle des massifs forestiers.

A 19 h, la fin de mission est annoncée.

Au total 3.640 patrouilles et vigies ont été armées entre le 1^o juillet et le 30 septembre. Soit en comptant deux personnes par postes : **7.280 JOURNÉES DE BÉNÉVOLES.**

ATTENTION NOTRE ADRESSE MAIL A CHANGE :

assoc.departementale@ADCCFF83.org

L'Assemblée Générale 2011 aura lieu le Samedi 9 avril à St Mandrier. Réservez d'ores et déjà cette date. Vous recevrez tous les documents relatifs à cette assemblée en temps utiles.

FORMATION DE BASE 2011

L'augmentation constante des inscriptions à la formation de base nous a mené à créer un 4^{me} secteur. En effet, une centaine de candidats s'inscrivent chaque année à la formation de base ce qui fait des groupes de plus 35 candidats, voir 40 pour certains secteurs. Ce qui est ingérable. Les responsables de secteur sont :

Secteur Nord-Ouest : Mrs Chazottes, Dauphin, Jacolin

Secteur Nord-Est : Mrs J. Bottero et M. Bottero

Secteur Sud-Ouest : Mrs Laureri, Ligoret, Valleton

Secteur Sud-Est : Mrs Agard et Gallet

En ce qui concerne les conseillers techniques, 2 nouveaux conseillers, Mrs Delpech et Menet intègrent le groupe formation afin de renforcer le groupe topo.

Le programme est inchangé par rapport à l'année passée. Pour la 5^{me} journée, il est maintenu le repas pris sur le terrain.

Les candidats devront être en tenue avec le port du badge CCFF à jour. Ils devront venir avec le véhicule CCFF munis d'un ordre de mission du Maire.

RETOUR SUR LES REUNIONS DE SECTEURS

Les réunions de secteur ont eu lieu en octobre et l'on peut remarquer que la présence des CCFF est relativement faible pour certains d'entre-eux.

Secteur Nord Est : Lundi 11 octobre à Figanières

44 communes convoquées / 18 représentées

Secteur Sud Est : Mardi 12 octobre à Forcalqueiret

30 communes convoquées / 6 représentées

Secteur Nord Ouest : Jeudi 14 octobre au Val

49 communes convoquées / 17 représentées

Secteur Sud Ouest : Vendredi 15 octobre à Solliès-Pont

30 communes convoquées / 21 représentées

A l'issue de ces réunions de secteurs, et afin de rééquilibrer les groupes, les communes de Hyères, Carqueiranne, La Crau, Cuers, Belgentier, Méounes, Néoules et Pierrefeu ont été transférées du secteur Sud-Ouest au secteur Sud-Est.

FORMATION DES RESPONSABLES

Le stage de formation centralisée appelé plus communément stage des responsables, s'est déroulé pour cette année 2010, sur la commune de Lorgues, au domaine de Saint Ferréol du 15 au 19 novembre.

Nous devons tout d'abord remercier la commune de Lorgues ainsi que son CCFF pour leur accueil et leur soutien durant toute cette période de formation.

Vingt huit stagiaires ont suivi cette semaine et ont apprécié à l'unanimité la qualité de l'enseignement dispensé. Bien que relativement intense dans son contenu, et la variété des matières parcourues, le programme a été suivi sans grandes difficultés. La qualité des différents intervenants a permis à tous les participants d'avoir un aperçu plus vaste des CCFF et RCSC, et surtout de pouvoir se situer dans un environnement dépassant souvent le niveau communal. Le rythme des cours théoriques et pratiques, a évité une trop grande monotonie dans cette formation et a surtout permis aux stagiaires de toucher du doigt par la pratique lors des ateliers extérieurs, les différentes actions qu'ils peuvent être amenés à avoir au sein de leurs communes.

La bonne ambiance, l'excellente humeur et la participation de toutes et tous, ont permis à ce stage de se dérouler sans aucun problème (sauf la panne du vidéo projecteur) et nous ne pouvons que constater l'utilité de cette formation.

Les différents intervenants lors de ce stage doivent être cités car ils contribuent à la mise en valeur de cette formation et permettent à notre association d'évoluer et de se projeter dans le futur :

- La Direction Départementale des Territoires et de la Mer.
- L'Office National des Forêts.
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- La Gendarmerie Nationale.
- Le Conseil Général du Var.
- La Communauté d'Agglomération Dracénoise.
- La Commune de Lorgues.
- Notre service juridique.
- Notre formatrice en management.
- Les formateurs de l'ADCFF/RCSC du Var.

Nous pouvons donc en conclure que ce stage s'est parfaitement déroulé, que l'ensemble des participants a été satisfait de la formation dispensée, et que tout cela ne peut que nous encourager à renouveler annuellement ce type de stage, sans oublier de la faire évoluer.

 Claude Masson référant du stage des responsables 2010